

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/11/2012

Réception par le Prefet : 19/11/2012

Publication : 23/11/2012



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-11-11-4

Séance du vendredi 16 novembre 2012

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

RETRAIT DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DU CONSEIL DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le retrait du Département de l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe à compter du 1^{er} janvier 2013 ;
- Habilité le Président à engager toutes les démarches nécessaires à la présentation et la mise en œuvre de ce retrait.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions